

Conseil National du Numérique - Communiqué de presse

Paris, le 5 Juillet 2012 - Le Conseil national du numérique a pris connaissance du communiqué de presse diffusé ce jour par le Ministère en charge des PME, de l'innovation et de l'économie numérique et prend acte de la nomination de Monsieur Jean-Baptiste SOUFRON comme Secrétaire Général.

Concernant la mission de réflexion sur l'évolution du rôle du CNNum - dont les membres sont tous et toutes entrepreneurs, dirigeants d'entreprises ou d'organisations professionnelles représentatives du numérique - le Conseil rappelle que, depuis sa création, de nombreux rapports et avis ont été émis en toute indépendance, contribuant ainsi à la dynamique de réflexion sur les moyens d'accélérer, grâce au numérique, l'évolution de notre pays vers de nouvelles pistes de croissance, d'emplois et de qualité de vie pour nos concitoyens.

Ces travaux ont permis, sur des sujets aussi importants que l'éducation et le financement de l'économie numérique et des entreprises innovantes, de définir des axes d'action susceptibles de répondre aux enjeux de compétitivité des entreprises françaises.

Le numérique est une chance pour la France, si nous savons la saisir...

Soucieux de faciliter cette réflexion sur la gouvernance du numérique, les membres du CNNum ont décidé de remettre leur mandat à la disposition du Président de la République et du gouvernement. Cette décision n'engage toutefois pas Gilles Babinet, dont la mission de « digital champion » auprès de la Commission Européenne doit être préservée dans l'intérêt du numérique.

Les entrepreneurs qui ont mené cette mission, avec très peu de moyens et de coûts pour la collectivité, remercient l'ensemble des personnes qui les ont accompagnés et resteront à l'écoute des propositions du gouvernement pour accélérer le numérique français comme source de croissance.

*

* *

A propos du CNNum :

Le Conseil National du Numérique a été créé par décret du Président de la République le 29 avril 2011. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement et de participer au débat public dans le domaine du numérique.



Le **Conseil National du Numérique** est présidé par **Patrick Bertrand**. Le Bureau du CNNum est également composé de Jean-Baptiste Descroix-Vernier, Alexandre Malsch, François Momboisse et Bruno Vanryb, Vice-Présidents.

Les 18 membres qui le composent sont **Gilles Babinet**, entrepreneur; **Patrick Bertrand**, Directeur Général de CEGID; **Jean-Baptiste Descroix-Vernier**, PDG-fondateur de Rentabiliweb ; **Giuseppe de Martino**, Secrétaire Général de Dailymotion, président de l'ASIC ; **Frank Esser**; **Emmanuel Forest**, Directeur Général Adjoint de Bouygues ; **Gabrielle Gauthey**, Membre du comité exécutif d'Alcatel-Lucent ; **Pierre Louette**, Directeur Exécutif d'Orange et Président de la Fédération Française des Télécoms ; **Daniel Marhely**, cofondateur de Deezer.com ; **Alexandre Malsch**, co-fondateur et DG de Melly.fr ; **François Momboisse**, Président de la FEVAD et d'E-commerce Europe ; **Xavier Niel**, fondateur de Free ; **Jean-Pierre Remy**, DG de PagesJaunes Groupe ; **Marie-Laure Sauty de Chalon**, PDG d'AuFeminin.com ; **Marc Simoncini**, fondateur de Meetic.com et de Jaina Capital ; **Jérôme Stioui**, PDG d'Ad4Screen ; **Bruno Vanryb**, PDG d'Avanquest Software, Président du Collège Éditeurs de logiciels du Syntec Numérique ; **Nicolas Voisin**, PDG de Tactilize et fondateur d'OWNI.

Contact presse :

Conseil national du numérique

info@cnumerique.fr

Tél : 01 53 44 21 27 (std)

Twitter: @CNNum

Web : <http://www.cnumerique.fr>